

# ENQUETE PUBLIQUE 13 JUILLET/12 AOUT 2022

## POURQUOI DIRE **NON** AUX HYDROLIENNES DANS LE GOLFE DU MORBIHAN

La société MORBIHAN HYDRO ENERGIES (MHE) se propose d'installer dans le Golfe du Morbihan, fin 2023, pour 3 ans et à titre expérimental, **2 hydroliennes « SABELLA » de 250 KW et 360 tonnes chacune.** Elles seraient posées sur le fond entre la pointe du Monténo et l'Île Longue et reliées par câble à ARZON. Pendant trois ans ces deux hydroliennes fourniraient seulement l'équivalent des besoins en électricité de 250 foyers sur les 82 000 logements de l'agglomération.

**C'est l'objet de l'enquête publique** mais à terme, plusieurs dizaines d'hydroliennes seraient nécessaires pour répondre aux objectifs de production annoncés.

**ASPECT POSITIF:** les hydroliennes ne seraient pas visibles.

**ASPECTS NEGATIFS** de cette expérimentation:

**Une filière,** qui enregistre, depuis **plus de 20 ans de cuisants échecs** ( BREHAT, OUESSANT, Baie de FUNDY au CANADA... ) et des abandons à répétition ( General Electric/Alstom, Siemens, Naval Group... ). Un milliard d'euros aurait déjà été dépensé sans résultats.

**Un test qui n'en est pas un.** La technologie retenue n'est pas fiable. Elle connaît de graves difficultés ( agressions marines, usure, problèmes de connectivité, fuites d'huile... ). Pourtant MHE affirme qu'aucune maintenance ne sera nécessaire malgré tous les échecs. Ce qui est irréaliste à la vue des retours d'expériences (coûts, pertes de production et impact environnemental de cette maintenance).

**Une expérimentation au coût astronomique** ( **10,6 millions d'Euros**, hors démantèlement, dont **4,8 millions de crédits européens** ). Le coût de production atteindrait **3 000 € / 1 000 Kwh**, alors que le programme européen TIGER vise **150 € / 1 000 Kwh** soit 20 fois moins (à comparer à l'éolien marin, soit 60 € / 1 000 Kwh).

**De graves impacts environnementaux prévisibles** sur un milieu unanimement reconnu comme riche et extrêmement fragile et donc particulièrement protégé. Seront naturellement impactés la faune (de la seiche au dauphin) et la flore, l'ostréiculture, la ressource halieutique, mais aussi la qualité de l'eau, la sécurité maritime ( chenal encombré par des barges de maintenance ). **L'absence d'état initial sérieux** dont celui des espèces marines entrant dans le Golfe, **rend illusoire tout suivi d'incidence**, sachant que le bruit permanent généré désorientera toutes les espèces marines et que la vitesse en bout de pale est de 9m/s, alors que le bar fuit au mieux à 6m/s.

**Un effet nuisible sur le climat**, MHE annonçant (sans maintenance!) près de 800 g de CO2 émis par Kwh produit ( l'équivalent d'une centrale à charbon ) et **un gaspillage d'énergie** puisque 3,55 Kwh seraient consommés pour produire 1 Kwh !

**Des incidences sur l'économie locale: des restrictions (voire interdictions) envisagées** sur la navigation , la pêche de loisir, la plongée, des incidences prévisibles sur les cultures marines, les activités nautiques et services liés, tous usages que le Schéma de Mise en Valeur de la Mer peine à concilier. Le projet d'inscription du Golfe au patrimoine mondial de l'Unesco pourrait être remis en question.

### CONCLUSION

Le choix de cette expérimentation dans le Golfe est incompréhensible au vu de l'extrême fragilité du milieu, (d'autant plus que plusieurs sites expérimentaux équipés existent en France et dans le Monde ). C'est ce qu'ont relevé autant l'Autorité environnementale que le Parc Naturel Régional (PNR) du Golfe du Morbihan. Ce projet relève aussi d'un non sens sur le plan technique et financier. Il n'a rien d'un projet de développement durable. C'est aussi l'avis des candidats à la députation en 2022 qui ont déclaré leur opposition au projet, F. ARS (LR), L. FOUCAULT (NUPES) et A. LE HENANFF (Ensemble, députée élue), rejoignant la position de l'ancien ministre morbihannais F. GOULARD et confirmant ce que N. HULOT alors ministre de la transition écologique disait en 2018 sur une filière non mature et aux coûts trop élevés.

**POUR TOUTES CES RAISONS IL FAUT DIRE NON A CES HYDROLIENNES DANS LE GOLFE. ELLES N'ONT RIEN A Y FAIRE.**

UNAN MORBIHAN

PS: Pour plus de détails, lire la note de synthèse rédigée par l'UNAN 56